

SOMMAIRE

- P. 3 : Un processus unique concernant les obligations du Canada en matière de traite humaine
- **P. 4:** Un 5 à 7 réussi
- **P. 5 :** La campagne de signatures G7 et la traite humaine : plus de 1400 signatures recueillies
- **P. 6:** Pourquoi les femmes autochtones sont-elles plus vulnérables à la traite des personnes ?
- P. 7: Le CATHII présent à la consultation pancanadienne sur la traite des personnes
- P. 7: Le CATHII à la radio
- P. 7: De nouveaux outils de prévention de l'exploitation sexuelle
- **P. 8:** Non à l'esclavage moderne : les travailleuses domestiques ont des droits !
- **P. 9:** Le Canada a dévoilé son évaluation *du Plan d'action national contre la traite des personnes* 2012-2016
- P. 10: La création d'un comité multipartite contre la traite des personnes
- **P. 10:** Une journée de formation réussie à la Coalition québécoise contre la traite des personnes

Rédaction des textes: Sylvie Gagnon, Renaude Grégoire et Carmen Fontaine

Révision: Carmen Fontaine

Coordination du bulletin: Sylvie Gagnon

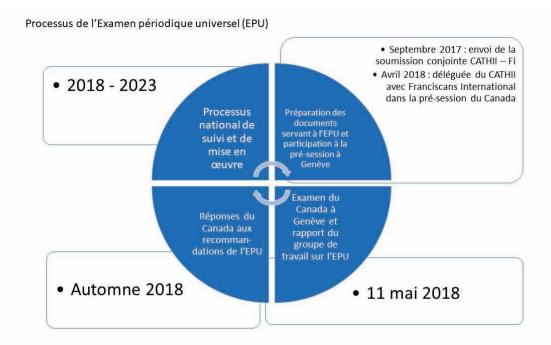
Crédit photos et schéma: Renaude Grégoire, pages 3, 4, 6 et 8

Graphisme: Umberto Cirrito

UN PROCESSUS UNIQUE CONCERNANT LES OBLIGATIONS DU CANADA EN MATIÈRE DE TRAITE HUMAINE

ans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) mené à Genève par le Comité des droits de l'homme, des organisations non gouvernementales ont l'occasion de donner l'heure juste sur la manière dont le Canada remplit ses obligations en matière de droits humains. Le CATHII en partenariat avec une ONG internationale, *Franciscans International*, le fait sous l'angle de la traite humaine.

En avril 2018, Jill Hanley, professeure à McGill, chercheuse associée au CATHII et spécialiste de ces questions, a été déléguée pour participer à une pré-session à Genève. Cette pré-session fut l'occasion de rencontrer des représentants des États membres afin de faire connaitre les recommandations du CATHII sur la traite humaine au Canada. Ce travail de plaidoyer est réellement important. Jill Hanley s'est aussi entretenue avec la Rappor-



La soumission conjointe du CATHII et de *Franciscans International* a été finalisée en septembre 2017 et envoyée au Comité des droits de l'homme qui la rend disponible aux États membres. Elle propose des recommandations pour améliorer la protection des victimes de traite humaine.

Pour faire connaître ses recommandations concernant la traite au Canada, le CATHII a contacté plusieurs ambassades à Ottawa. En mars 2018, Sylvie Gagnon, coordonnatrice du CATHII et Jill Hanley, chercheuse associée au CATHII ainsi que Renaude Grégoire du Bureau de justice sociale SSA ont rencontré des représentants des ambassades des États-Unis, de la Norvège, de l'Argentine et de l'Équateur à Ottawa.

teuse spéciale des Nations Unies sur la traite des personnes.

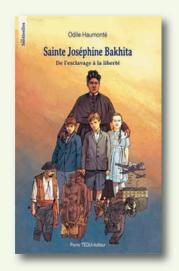
Le 11 mai 2018, à Genève, devant le Comité des droits de l'homme, a lieu la session officielle de l'Examen périodique universel du Canada. Or, durant cette session, seulement les États membres sont intervenus lors des trois heures consacrées au Canada. Des recommandations seront formulées et transmises au Canada sur les divers sujets concernant les droits humains.

En septembre 2018, le CATHII fera une analyse des réponses du Canada sur les recommandations formulées. De plus, il suivra de près la manière dont le Canada répondra à ses obligations de protéger les victimes de traite humaine.



UN 5 À 7 RÉUSSI

e 12 avril dernier, plus d'une soixante de personnes ont répondu à l'invitation du 'CATHII de venir s'informer sur l'Examen périodique universel (EPU) du Canada. Francine Cabana, présidente du CATHII, a souhaité la bienvenue et remercié les communautés religieuses pour leur soutien envers le CATHII. Après une présentation de l'EPU faite par Renaude Grégoire, les personnes présentes ont visionné deux courtes vidéos de Jill Hanley sur les démarches de plaidoyer faites à Genève lors de la pré-session de l'EPU. La coordonnatrice du CATHII, Sylvie Gagnon, a présenté une autre démarche de plaidover faite à un comité permanent de la Chambre des communes et nous a invités à appuyer la campagne du CISO sur les travailleuses domestiques. Le tirage de deux livres sur Joséphine Bakhita, animé par Bineta Ba, a précédé le buffet.





LA CAMPAGNE DE SIGNATURES G7 ET LA TRAITE HUMAINE: PLUS DE 1400 SIGNATURES **RECUEILLIES**



rofitant de la tenue du G7 dans la région de pour les survivantes est aussi compromis par les Charlevoix en juin 2018, le CATHII a lancé le 8 février dernier, à l'occasion de la fête de Sainte Joséphine Bakhita, une campagne de signatures pour attirer l'attention sur l'augmentation de la vulnérabilité des personnes à la traite humaine en lien avec les changements climatiques. Le CATHII a recueilli 1434 signatures.

La lettre demande au premier ministre du Canada « que le G7 présente des solutions concrètes concernant les changements climatiques et les impacts sur la traite de personnes.»

Elle décrit ce qui se passe actuellement: «Ainsi, dans certaines régions du monde, les modes de vie sont modifiés et les femmes ont moins de ressources pour subvenir aux besoins de leur famille ce qui les rend vulnérables à l'exploitation.» Des régions appauvries à cause des sècheresses ou d'inondations ont vu une augmentation du mariage des filles n'ayant pas l'âge légal pour se marier. C'est le cas au Malawi entre autres.

Les conflits, comme ceux en Syrie ou en Afrique, exacerbés par les changements climatiques et les mouvements migratoires exposent les femmes et les filles aux risques de l'exploitation sexuelle et du travail forcé. Aux Philippines, l'accès à la justice

pertes des dossiers dans les cas d'inondations.

Déjà, en juillet 2015, le pape François a demandé aux Nations Unies de s'intéresser activement au phénomène de l'exploitation des personnes, spécialement la traite humaine causée par les enjeux environnementaux.2



- ¹ www.humanosphere.org/human-rights/2017/04/ina ction/climate-change-lead-rise-human.trafficking
- ² Voir l'intervention du pape François à la rencontre « Esclavage moderne et changements climatiques : l'engagement des villes. » en juillet 2015.

Le Programme des Nations Unies pour le développement a publié un excellent document intitulé *Les femmes sont en première ligne du changement climatique, risques sexospécifiques et espoirs.*³

« La traite organisée de femmes est en passe de devenir un risque potentiellement grave associé aux problèmes d'environnement. Les catastrophes climatiques comme les inondations, les sècheresses ou les famines désorganisent les réseaux de protection locaux ce qui isole et sépare les femmes et les enfants ou font de ceux-ci des orphelins faute de protection et de contrôles sociaux habituels, d'où leur extrême vulnérabilité à l'exploitation de la traite d'êtres humains.

Après une catastrophe naturelle, les défis économiques et de sécurité peuvent pousser les femmes responsables d'un foyer et de sa subsistance à chercher une aide, une protection et des conditions de vie pratique dans des environnements particulièrement dangereux. Ceci en fait des victimes potentielles de l'exploitation et de la traite d'êtres humains. Les catastrophes qui accroissent l'insécurité physique, sociale et économique, dès lors qu'elles concernent les femmes et les enfants sont des facteurs favorisant la traite d'êtres humains. Par conséquent, les régions sinistrées et peu sûres doivent être considérées comme des zones où de telles activités criminelles sont susceptibles d'avoir lieu.»

³ www.gridarendal-website.s3.amazonaws.com/produ ction/documents/:s_document/168/original/french_genderrraflyer.pdf?1484143430.



POURQUOI LES FEMMES AUTOCHTONES SONT-ELLES PLUS VULNÉRABLES À LA TRAITE DES PERSONNES ?

'est sur ce thème que le CATHII invitait ses membres et les réseaux d'appui à une conférence donnée par Isabelle Paillé, coordonnatrice à la Promotion non-violence et responsable du Réseau des maisons d'hébergement de Femmes autochtones du Québec. Le 3 octobre 2017, une soixantaine de personnes étaient présentes. Isabelle a fait le portrait des violences institutionnelles subies par différentes générations autochtones. À travers des parcours représentatifs dont celui de sa grand-mère,

Isabelle a rappelé les conditions difficiles dans les pensionnats autochtones et l'acculturation qui en a résulté. Le peu de temps que les enfants passaient dans leur famille était insuffisant pour la transmission des traditions. Ceux et celles ayant connu la violence et les privations reproduisaient ensuite ce schéma au sein de leurs propres familles. Cette conférence a eu lieu à la Maison mère de la Congrégation Notre-Dame à Montréal.

LE CATHII PRÉSENT À LA CONSULTATION PAN-CANADIENNE SUR LA TRAITE DES PERSONNES

e CATHII a pris la parole devant le Comité permanent de la Justice et des droits de la personne de la Chambre des Communes lors d'une consultation pancanadienne sur la traite des personnes. Des tables rondes ont été organisées d'un océan à l'autre. Sylvie Gagnon a représenté le CATHII à celle tenue à Montréal.

Le CATHII a plaidé pour un meilleur financement des services aux victimes. Il a demandé que les paramètres du Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui est sous la responsabilité du gouvernement fédéral, cessent de rendre vulnérables les travailleurs migrants en leur faisant supporter des situations allant jusqu'au travail forcé. En effet, leur permis de travail est rattaché à un seul employeur ce qui laisse peu ou pas de marge de manœuvre face aux abus potentiels des employeurs. Le CATHII a aussi recommandé que ce programme mène à la résidence permanente pour les travailleuses et travailleurs qui le souhaitent.

Une vingtaine de personnes représentant diverses organisations préoccupées par la traite humaine étaient présentes, dont plusieurs membres de la Coalition québécoise contre la traite des personnes (CQCTP).

Le mémoire du CATHII déposé dans le cadre de cette consultation est disponible en ligne sur notre site www.cathii.org.

LE CATHII À LA RADIO

eux émissions de 30 minutes sur la traite humaine ont été présentées à l'hiver 2018 dans le cadre de l'émission de Radio VM *Vie religieuse aujourd'hui et demain*. Lise Gagnon s.n.j.m., une des premières animatrices du CATHII, et Sylvie Gagnon, coordonnatrice du CATHII, ont été les deux invitées. Ces émissions sont toujours disponibles sur le site de la Conférence religieuse canadienne (CRC) : www.crc-canada.org/deuxieme -saison-de-vie-religieuse-aujourdhui-et-de main/#theme11.

DE NOUVEAUX OUTILS DE PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE

es outils destinés aux jeunes ont été préparés par le secteur jeunesse du Y des femmes de Montréal avec la collaboration d'intervenants scolaires, de centres jeunesse, d'organisations communautaires et du CATHII dans le cadre d'un projet intitulé *Agissons ensemble*.

Ce projet contribue à contrer l'exploitation sexuelle des filles en mobilisant des partenaires dans la mise en œuvre de changements institutionnels au sein des milieux scolaires et communautaires. En travaillant avec des établissements scolaires anglophones et francophones dans des quartiers défavorisés à Montréal et en collaboration avec des partenaires clés, le projet vise la création de plans d'action stratégiques qui seront mis en œuvre en vue de prévenir le recrutement des filles dans le commerce du sexe et de les aider à s'en sortir.

Un *Guide des ressources* et des outils pour contribuer à la prévention et à l'intervention face à l'exploitation sexuelle des jeunes sont disponibles sur le site du Y des femmes : www.ydesfemmesmt l.org/services-jeunesse/programmes/agissons-en semble/





NON À L'ESCLAVAGE MODERNE : LES TRAVAIL-LEUSES DOMESTIQUES ONT DES DROITS !

u Canada, depuis le milieu des années 1950, les travailleuses domestiques, en grande majorité des personnes racisées provenant de l'immigration, ont marqué le développement économique du pays, sans jamais bénéficier de la reconnaissance qui leur était due, leur travail demeurant le plus souvent invisible et peu valorisé socialement. Les politiques à leur égard ont généralement visé à exploiter leur force de travail et non à défendre leurs droits humains. Aujourd'hui, on dénombre environ 25 000 de ces travailleuses au Québec et 150 000 au Canada. Ces femmes sont vulnérables à l'exploitation, à la discrimination raciale, au harcèlement sexuel et psychologique, aux violences, aux viols, bref, à l'esclavage moderne.

En 2011, suite à une mobilisation historique des groupes syndicaux et de défense des droits des travailleuses domestiques dans plusieurs pays du monde, les pays membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) ont voté en majorité en faveur de la Convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques. Presque sept ans plus tard, le Canada ne l'a toujours pas ratifiée.

Il est grand temps pour le gouvernement canadien de remédier à cette situation afin de reconnaitre aux

aides domestiques le statut de travailleuses et de faire valoir leurs droits, en toute égalité. À cette fin, il est essentiel de bâtir un vaste appui populaire.

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), le Comité québécois femmes et développement (CQFD) de l'AQOCI et plusieurs partenaires, dont le CATHII, invitent à signer la pétition demandant que le Canada montre concrètement son engagement féministe en ratifiant cette convention.

La ratification de la Convention n° 189 par le Canada inciterait d'autres États à la ratifier et à adopter des normes contraignantes en faveur des droits et de la sécurité de ces travailleuses. La campagne se déroule jusqu'au 16 juin 2018.

Pour appuyer la campagne comme organisation, veuillez en faire part au CISO à l'adresse: ciso@ciso.qc.ca

Pour signer la pétition E-1568 : www.petitions.nos communes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-1568



LES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES ONT DES DROITS!

Nous vous invitons à <u>signer la pétition</u> <u>en ligne</u> et à la faire circuler dans vos réseaux

DOMESTIC WORKERS HAVE RIGHTS!
Please sign and circulate our <u>online</u>
petition.

LE CANADA A DÉVOILÉ SON ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES 2012-2016

n Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes (PANL-TP) impliquant neuf organismes fédéraux (dont la GRC et différents ministères) avait été mis en place en juin 2012 par le gouvernement fédéral et a pris fin en mars 2016. Le Canada a procédé à son évaluation et constate que:

- La traite des personnes persiste au Canada. Il y a donc nécessité de reconduire un nouveau plan d'action.
- Il faut renforcer les partenariats avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les autres intervenants.
- Il faut établir une collaboration plus étroite avec les collectivités autochtones, les organisations non gouvernementales, les fournisseurs de service de première ligne et les chercheurs, ainsi que des liens avec le secteur privé (par les organisations de services sociaux (par ex. cabinets de médecins).
- ligne d'assistance nationale dédiée à la traite humaine.

Peu de temps après, le gouvernement fédéral annoncait dans le budget 2018 une ligne d'assistance nationale dédiée à la traite humaine avec, par ailleurs, peu de détails sur son déploiement.

En 2012, le *Plan d'action national de lutte contre* la traite des personnes indiquait que le gouvernement investirait plus de 6 millions de dollars annuellement. Cependant, l'évaluation a plutôt démontré que les partenaires fédéraux ont mené leurs activités relatives au Plan d'action national à l'aide des ressources



Le Canada ne met pas suffisamment l'accent sur la traite de travailleurs selon des personnes interrogées dans le cadre de cette évaluation.

internes existantes. Le CATHII avait déjà souligné le peu de financement accordé au soutien aux services aux victimes. Il semble que peu de ex. banques, transporteurs aériens, hôtels) et nouvelles ressources aient été accordées aux autres aspects du Plan (prévention, protection, etc.) au final.

• Les citoyens canadiens n'ont pas accès à une Les personnes interrogées dans le cadre de cette évaluation ont suggéré que le PANL-TP devrait mettre davantage l'accent sur la traite de travailleurs, de personnes handicapées, de garcons mineurs comme victimes sexuelles, ainsi que les femmes comme auteurs de crime et les mariages forcés.

> À l'échelle internationale, le PANL-TP devrait aussi, toujours selon les commentaires recueillis dans le cadre de cette évaluation, tenir compte d'enjeux comme les vulnérabilités des migrants en situation irrégulière à la traite, la traite en situation de conflit (par ex. l'exploitation des enfants par les groupes armés) et la traite dans le cadre des chaines d'approvisionnement mondiales, surtout celles des entreprises canadiennes et des prestataires de services au gouvernement.



LA CRÉATION D'UN COMITÉ MULTIPARTITE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

To groupe parlementaire multipartite fédéral de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes a été mis sur pied le 26 avril 2018. Ce groupe est composé des députés Arnold Viersen (PC), Robert-Falcon Ouellette (PLC) et un membre qui reste à determiner. Il a pour but, grâce à des rencontres régulières, que ses membres soient à jour sur les enjeux de la traite humaine et ainsi de pouvoir mieux informer les autres parlementaires sur ces réalités tant au Canada qu'à l'international. À première vue, le travail forcé n'est pas pris en compte comme une réalité canadienne mais seulement internationale. À surveiller!

UNE JOURNÉE DE FORMATION RÉUSSIE DE LA COALITION QUÉBÉCOISE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES



e 18 avril 2018, une quarantaine de personnes représentant des organismes membres de la Coalition québécoise contre la traite des personnes (CQCTP) ont participé à une journée de formation.

La journée a débuté par l'exposé du commandant Bourque du SPVM qui a présenté l'équipe policière intégrée mise sur pied l'an dernier. En aprèsmidi, le projet Sphères a été présenté; il réunit des membres de la CQCTP (CIUSSS Centre-Sud et celui de l'Ouest de l'ile), le SPVM, l'Anonyme et En marge 12-17. Il a pour but de mettre en place un filet de sécurité auprès de jeunes de 12 à 24 ans afin de favoriser la continuité des soins et des services notamment durant le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

Ont suivi des ateliers animés par le Conseil canadien des réfugiés, PINAY et le Mouvement contre le viol et l'inceste. Les trois organismes ont, entre autres, abordé la question du continuum de l'exploitation à travers des cas. Le COCO de la CQCTP a animé un atelier portant sur quatre enjeux: « Trou de services ?»; les pratiques de collaboration; les enjeux de confidentialité et finalement les enjeux actuels de la CQCTP.

La CQCTP a été mise sur pied par le CATHII en avril 2013.